

## REUNION DU 1<sup>ER</sup> MARS 2019

### Avis sur le Projet éolien

#### présenté par la SAS « FERME EOLIENNE DE SAINT SECONDIN

Le projet éolien de Saint Secondin concerne la création d'un parc d'une puissance nominale totale de 18 MW, composé de 5 éoliennes (marque Vestas ; modèle V136-3,6 MW).

Monsieur le Maire indique que pour ce projet, une enquête publique sera réalisée du 11 février au 13 mars.

Il invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce projet.

Après vote à bulletin secret, l'ensemble des membres présents émet un avis défavorable au projet :

Votants : 10    Pouvoirs : 3    Avis défavorable : 13

---

### EXAMEN ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2018

#### MAISON MEDICALE, HOTEL-RESTAURANT, CHAUFFERIE, BUDGET PRINCIPAL

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme JEAMET et M. PELTIER à la clôture de l'exercice

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2018 maison médicale, après en avoir examiné les opérations

Suffrages exprimés : 13    Pour : 13

---

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - MAISON MÉDICALE

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, sous la présidence de l'adjointe, Madame Claudine CHEVAIS, vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement

Dépenses	Prévu :	11 461,29
	Réalisé :	4 832,69
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	11 461,29
	Réalisé :	2 361,29
	Reste à réaliser :	0,00

#### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	17 683,36
	Réalisé :	5 560,14
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	17 683,36
	Réalisé :	18 242,12
	Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-2 471,40
Fonctionnement :	12 681,98
Résultat global :	10 210,58

Suffrages exprimés : 12    Pour : 12

---

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 HOTEL RESTAURANT

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, sous la présidence de l'adjointe, Madame Claudine CHEVAIS, vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

### Investissement

Dépenses	Prévu :	20 894,33
	Réalisé :	7 616,78
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	20 894,33
	Réalisé :	20 544,33
	Reste à réaliser :	0,00

### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	16 185,21
	Réalisé :	12 808,49
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	16 185,21
	Réalisé :	7 545,57
	Reste à réaliser :	0,00

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	12 927,55
Fonctionnement :	-5 262,92
Résultat global :	7 664,63
Suffrages exprimés : 12	Pour : 12

---

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - CHAUFFERIE COLLECTIVE

Le conseil municipal, en l'absence du Maire, sous la présidence de l'adjointe, Madame Claudine CHEVAIS, vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

### Investissement

Dépenses	Prévu :	68 311,45
	Réalisé :	32 477,75
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	68 311,45
	Réalisé :	31 061,45
	Reste à réaliser :	0,00

### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	112 102,23
	Réalisé :	67 921,18
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	112 102,23
	Réalisé :	107 773,17
	Reste à réaliser :	0,00

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-1 416,30
Fonctionnement :	39 851,99
Résultat global :	38 435,69
Suffrages exprimés : 12	Pour : 12

## AFFECTATION DES RESULTATS 2018 - MAISON MÉDICALE

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de M. François AUDOUX, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le Conseil Municipal

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 3 093,62
- un excédent reporté de : 9 588,36

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 12 681,98

- un déficit d'investissement de : 2 471,40
- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un besoin de financement de : 2 471,40

suit : **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	12 681,98
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	2 471,40
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	10 210,58
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	2 471,40

Suffrages exprimés : 13 Pour : 13

---

**AFFECTATION DES RESULTATS 2018 - CHAUFFERIE**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de M. François AUDOUX, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le Conseil Municipal

2018 **Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 1 407,31
- un excédent reporté de : 41 259,30

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 39 851,99

- un déficit d'investissement de : 1 416,30
- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un besoin de financement de : 1 416,30

suit : **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	39 851,99
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	1 416,30
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	38 435,69
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	1 416,30

Suffrages exprimés : 13 Pour : 13

### AFFECTATION DES RESULTATS 2018 - HOTEL RESTAURANT

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de François AUDOUX, Maire , après , avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le Conseil Municipal

2018	<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
	<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice
	<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :
	- un déficit de fonctionnement de :	3 504,21
	- un déficit reporté de :	1 758,71
	Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	5 262,92
	- un excédent d'investissement de :	12 927,55
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un excédent de financement de :	12 927,55
suit :	<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : DÉFICIT	5 262,92
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	5 262,92
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	12 927,55
	Suffrages exprimés : 13	Pour : 13

---

### AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de François AUDOUX, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, le Conseil Municipal

2018	<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
	<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice
	<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :
	- un excédent de fonctionnement de :	72 790,70
	- un excédent reporté de :	221 614,86
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	294 405,56
	- un excédent d'investissement de :	158 597,43
	- un déficit des restes à réaliser de :	282 121,00
	Soit un besoin de financement de :	123 523,57
suit :	<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	294 405,56
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	123 523,57
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	170 881,99
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	158 597,43

Suffrages exprimés : 13      Pour : 13